Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260331-DELIB2026_24-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Commune de PLOUISY

2026/24

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 31 mars 2026

L'an deux mille vingt six, le 31 mars à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

Membres présents : LE NEGARET Bérenger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, Mme PINEL Clarisse GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie, M BRIGANT Pierre

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Secrétaire de séance : Mme Laurence LE PESSOT

2026-24 - Adoption du règlement intérieur

Rapporteur : Bérenger LE NÉGARET

Monsieur le maire expose que conformément à l'article L 2121-8 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation.

Monsieur le maire présente au conseil municipal les principales dispositions contenues dans le projet du règlement préalablement transmis à chaque conseiller municipal qui permet d'instaurer des mesures d'organisation internes propres à faciliter la qualité des travaux et des débats dans le respect des droits de chacun des élus.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

- ADOPTE le règlement intérieur du conseil municipal tel que présenté par Monsieur le maire et figurant en annexe.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260331-DELIB2026_24-DE

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Bérenger LE NEGARET

MAIRIE DE PLOUDY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Cotes-d'Armor)

Le secrétaire de séance
Laurence LE PESSOT